

XXXXXXXXXXXX
Séance du 10 Octobre 2019
XXXXXXXXXXXX
DELIB 10/2019C

DEPARTEMENT
du
GERS

En exercice : 11
Ayant pris part à
la délibération : 8

Convocation du
Conseil Municipal
du :03/10/19

Date
affichage
03/10/19

ARRIVÉE SCEC / BAC
21 OCT. 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LADOIS Claudine, Maire.

Présents : LADOIS C, ESTAQUE C, SAINT-MARTIN B, LAGLEIZE J, DOSSAT J-M, QUINAULT C, BURGAN E, BARRIEU O.

Excusé (es) : BOUBENNE V.

Absent (es) : ABADIE G, PUJOS S.

A (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s) : M. Cyril QUINAULT a été élu(e) secrétaire

Objet : REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Madame le Maire PROPOSE que l'on modifie la carte communale, afin de procéder à l'agrandissement du secteur LAPALU :

En

- Intégrant une partie de la parcelle A233 attenante à l'entreprise EUROSAMA.
- Permettant à l'entreprise EUROSAMA (Sise sur la parcelle A 232) de s'agrandir.

Pour ce faire le Conseil Municipal a choisi le bureau d'étude TADD représenté par Amandine RAYMOND 56 rue du Pic de Midi 65190 POUMAROUS.

Le Conseil Municipal AUTORISE Mme Le Maire à signer tous les documents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
LADOIS CLAUDINE

